Image not found or type unknown

Arnaque centre d'esthétique

Par **Liliath**, le **26/11/2011** à **23:34**

Bonjour,
J'ai acheté sur le site Groupon un bon pour une épilation à la lumière pulsée dans un centre d'esthétique sur lyon (5 séances pour 300 euros, pré-payées). A la première séance, j'ai constaté l'incompétence de l'employée qui ne savait pas se servir de la machine. De plus, tout a été bâclé. Une amie, qui est passée juste après moi, a constaté la même chose. J'ai vu sur des forums que d'autres clientes se plaignaient également. J'ai demandé un remboursement "à l'amiable" car je n'ai pas l'intention de poursuivre ces séances. L'esthéticienne s'est montré de très mauvaise foi et m'a insultée violemment par téléphone. J'imagine qu'elle va continuer d'arnaquer d'autres clientes. Que faire contre elle? Dois-je contacter la répression des fraudes? Merci pour votre réponse.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés